

# RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE SALUBRITE PUBLIQUE ET LA POLICE SANITAIRE

## Composition du bureau de la commission pour 2016

Président:

Vice-président :

Secrétaire:

Nombre de séances de la commission:

## Questions examinées par la commission au cours de l'année

**1. Eaux usées** – Avez-vous signalé au service communal ou cantonal compétent des anomalies constatées? oui  non

Si oui, lesquelles?

Êtes-vous intervenus directement? oui  non

Si oui, indiquez les motifs de l'intervention:

**2. Eaux superficielles, souterraines** – Avez-vous signalé au service compétent des anomalies constatées? oui  non

Si oui, lesquelles?

**3. Eaux de boisson dans les immeubles non reliés au réseau public de distribution** – Avez-vous répertorié les distributions d'eaux à des tiers ne provenant pas d'un réseau public? oui  non

Si oui, avez-vous dû signaler des cas de non respect au service concerné?

oui  non

Remarques éventuelles:

**4. Déchets générés par les animaux, cadavres** – Avez-vous signalé au service vétérinaire cantonal des cas de non respect des dispositions légales? oui  non

Si oui, lesquels?

**5. Déchets ménagers, industriels, d'artisanat, de chantier, agricoles** – Avez-vous signalé à l'autorité communale des amoncellements de matériaux aux abords des immeubles et endroits non autorisés? oui  non

Avez vous donné directement des ordres: oui  non

Si oui, lesquels?

**6. Lieux de détention et d'élevage d'animaux** – Avez-vous signalé au vétérinaire cantonal des cas de non respect des dispositions légales en matière de détention, d'élevage, de transport et de commerce d'animaux? oui  non

Avez-vous donné directement des ordres: oui  non

Si oui, lesquels?

**7. Animaux et insectes nuisibles, parasites, locaux ou objets nécessitant des opérations de désinfection ou de désinfestation** – votre commune dispose-t-elle d'un désinfecteur officiel?

oui  non

Si oui, à combien de reprises est-il intervenu en cours d'année?

Énumérez les causes principales des interventions:

Si vous ne disposez pas d'un désinfecteur officiel, à qui adressez-vous les demandes de désinfection et de désinfestation qui vous sont adressées?

**8. Cimetière** – Avez-vous contrôlé le bon état d'entretien du cimetière, de même que de tous les bâtiments s'y trouvant?

oui  non

Êtes-vous intervenus?

oui  non

Si oui, énumérez les raisons

**9. Nuisances industrielles** – Des nuisances provoquées par des ateliers ou activités à l'intérieur même des immeubles d'affectation mixte vous ont-elles été signalées?

oui  non

Si oui, précisez lesquelles:

**10 Écoles** – Avez-vous visité les locaux sanitaires et réservés aux sports notamment?

oui  non

Avez-vous fait des remarques particulières?

oui  non

Si oui, précisez lesquelles:

**11. Homes, pensions** – Le service de la santé publique visite périodiquement toutes les institutions de santé. Des problèmes ont-ils néanmoins été portés à votre connaissance?

oui  non

Si oui, précisez lesquels ainsi que le nom de l'institution:

**12. Établissements publics et locaux commerciaux** – votre commune dispose-t-elle de tels établissements sur son territoire?

oui  non

Si oui, avez-vous effectué des contrôles relatifs à leur bon état d'entretien, notamment des locaux sanitaires?

oui  non

Si vous avez donné des ordres particuliers, précisez lesquels:

**13. Établissements d'abatage** – votre commune dispose-t-elle d'une telle structure?

oui  non

Si oui, avez-vous des problèmes particuliers à signaler?

**14. WC publics** – votre commune dispose-t-elle de WC publics?

oui  non

Si oui, un contrôle régulier est-il effectué?

oui  non

Remarques éventuelles:

**15. Ateliers et établissements industriels** – de telles structures existent-elles sur le territoire de votre commune?

oui  non

Si oui, avez-vous dû intervenir en cours d'année: oui  non

Remarques éventuelles:

**16. Emplacements destinés aux sports, aux bains et aux soins corporels** – avez-vous effectué une surveillance de l'hygiène en ce qui concerne les installations suivantes?

- Piscines oui  non
- Salons de coiffure oui  non
- Fitness et saunas oui  non
- Salons de massage oui  non
- Locaux réservés aux solariums oui  non
- Salons de tatouage et de piercing oui  non

Des remarques ont-elles été notifiées aux exploitants de ces structures et si oui, lesquelles?

**17. Immeubles, habitations et ateliers** – Des ordres sanitaires ont-ils été donnés en ce qui concerne la salubrité des habitations et de leurs abords? oui  non

Si oui, précisez le détail des interventions (si besoin sur une liste séparée):

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

**18. Toxiques et substances dangereuses pour l'environnement** – Avez-vous signalé au service de la consommation ou au service de l'inspection et de la santé au travail un ou plusieurs cas d'entreposage non conforme de substances toxiques? oui  non

Remarques

**19. Nuisances sonores et rayons laser lors de manifestations** – Avez-vous signalé des cas de nuisance au service compétent ou à la police cantonale? oui  non

Remarques éventuelles:

**20. Prévention des intoxications par les cueillettes privées non commercialisées de champignons** – Êtes-vous en mesure d'orienter la population sur la mise à disposition d'un contrôle des champignons? oui  non

Remarques éventuelles:

**21. Aération, isolation thermique et phonique, chauffage et confort climatique des appartements et locaux** – Procédez-vous, avec la police des constructions ou la commission d'urbanisme au contrôle régulier des bonnes conditions de l'habitat (chauffage, humidité, etc.)? oui  non

Avez-vous donné des ordres sanitaires en cours d'année?

oui  non

Si oui, donnez le détail des interventions:

- 1.

- 2.
- 3.
- 4.

**22. Hygiène et risques liés à la pollution intérieure** – Avez-vous dû intervenir en cours d'année en ce qui concerne des problèmes d'isolation thermique des habitations?

oui

non

Si oui, donnez le détail des interventions:

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

Au nom de la commission de salubrité publique

Le président

Le secrétaire

Note: Un exemplaire de ce rapport doit être adressé au Service de la santé publique, Rue Pourtalès 2, 2000 Neuchâtel et au Conseil communal